

TARIFS

Diplômés d'État :

chèque de caution de 60€* +

soit le participant est déjà installé en exercice libéral en tant que MK : il devra donc fournir : son attestation URSSAF cotisation fonds d'assurance formation des non-salariés de l'année en cours, soit s'il vient de s'installer en exercice libéral en 2019, une notification administrative émanant de l'URSSAF ou INSEE sur laquelle figure sa date d'installation avec son n° Siret et son code NAF

Étudiants :

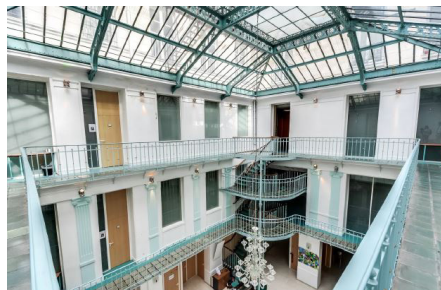
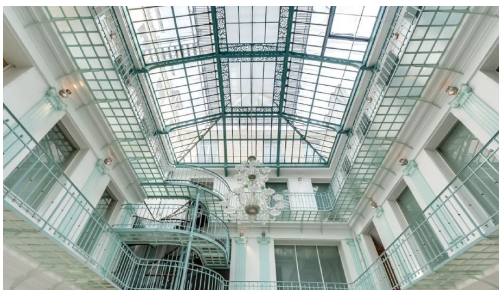
chèque de caution de 20€* + attestation étudiante

*Cette manifestation bénéficie d'une prise en charge collective FIF PL. Nous vous demandons un chèque de caution à l'ordre de l'Institut National de la Kinésithérapie.

Conditions d'inscriptions-Annulations

- Aucune inscription ne sera considérée comme ferme sans le chèque de caution.
- Toute annulation doit être formulée par écrit, au plus tard le vendredi 7 juin 2019, passé cette date, le chèque de caution sera encaissé.

Merci de renvoyer : bulletin d'inscription + chèque de caution à :
L'Institut National de la Kinésithérapie - Clémence Le Nair
3 rue Lespagnol - 75020 PARIS



Conformément à la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles vous disposez du droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation et de portabilité des informations vous concernant. Pour exercer un ou plusieurs de ces droits, nous vous invitons à contacter le délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpo@maisondeskines.com
Les mentions légales et conditions d'utilisation sont disponibles sur www.maisondeskines.com.

FORUM DE L'EXERCICE

«DE L'INSTALLATION À LA TRANSMISSION»

SAMEDI 29 JUIN 2019

ESPACE CLERY - PARIS 2^e

17 RUE DE CLERY

BULLETIN D'INSCRIPTION



Nom/Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Téléphone portable : _____

Mail : _____

Année de diplôme : _____

Date de naissance : _____

Situation : Libéral Salarié Étudiant Autre _____

Organisé par :



COMPOSEZ VOTRE JOURNÉE À LA CARTE

- les ateliers du matin sont repris l'après-midi -

Accueil des participants : 8h30

MATIN APRÈS-MIDI

Atelier 1 : Le Cabinet : mes premiers pas en exercice libéral	<input type="checkbox"/> 8h45 - 10h15	<input type="checkbox"/> 13h45 - 15h15
Atelier 2 : Optimisation des revenus du patrimoine	<input type="checkbox"/> 8h45 - 10h15	<input type="checkbox"/> 13h45 - 15h15
Atelier 3 : Prévention, formation et responsabilités professionnelles (civile, ordinale, pénale)	<input type="checkbox"/> 8h45 - 10h15	<input type="checkbox"/> 13h45 - 15h15

Pause : 10h15 - 11h00	Pause : 15h15 - 16h00
---------------------------------	---------------------------------

MATIN APRÈS-MIDI

Atelier 4 : Comment éviter un manque à gagner en cas d'arrêt et j'anticipe ma retraite	<input type="checkbox"/> 11h00 - 12h30	<input type="checkbox"/> 16h00 - 17h30
Atelier 5 : Gestion au quotidien	<input type="checkbox"/> 11h00 - 12h30	<input type="checkbox"/> 16h00 - 17h30

Cocktail déjeunatoire : 12h30 - 13h45	FIN : 17h30
---	-----------------------

PROGRAMME DÉTAILLÉ

ATELIER 1	Les Aides - Arnaud DELAUNAY, comptable AGAKAM
	Équipements indispensables, accessibilité, les accès obligatoires, la salle d'attente, la salle de soins, comment mettre à l'aise nos patients ? / Démographie, convention, actes hors conventions - Laurène PLOYART, juriste FFMKR
	Toutes les obligations légales et les types d'exercice - Agathe BLONDEAUX, juriste professions libérales de santé FIDUCIAL
	Les financements possibles pour bien démarrer son activité : Financer le cabinet, les équipements et le véhicule professionnel ? - Nadège BCHINI, responsable marché des professions libérale BANQUE POPULAIRE
ATELIER 2	Comment optimiser la déclaration 2035 et incidences des plus-values ? - Philippe FANAUD, chef comptable AGAKAM
	Acheter ou louer, Optimisation du patrimoine immobilier - Geneviève BERNARD, chargée de communication INTERFIMO
ATELIER 3	La formation : obligations, financements - Jacques VAILLANT, Directeur d'un organisme de formation et kinésithérapeute libéral INK
	Relations avec les instances : CPAM, URSSAF et CNOMK - Ludwig SERRE, secrétaire général, chargé de la vie conventionnelle FFMKR, Olivier-Jean MARTY, vice-président FFMKR
ATELIER 4	L'épargne et la prévoyance - Christian DELAGNES, assureur conseil DK Conseil & Courtage
	Couvertures sociales obligatoires et les assurances complémentaires, pourquoi nous sont-elles utiles ? - Christian DELAGNES, assureur conseil DK Conseil & Courtage
ATELIER 5	Accueil téléphonique, prise de rendez-vous - en attente
	Informatisation du cabinet : logiciel métier, messagerie sécurisée et dossier patient - Nicolas FOUCAULT, responsable développement informatique RM Ingenierie
	Monétique et la gestion de comptes bancaires - Payer moins de frais et gagner du temps ? - Nadège BCHINI, responsable marché des professions libérale BANQUE POPULAIRE

Pour tout renseignement, contactez :
Clémence Le Nair
01 44 83 46 10 / 06 01 70 76 70
c.lenair@maisondeskines.com